

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA RÉALITÉ POLICIÈRE

MÉMOIRE DE LA  
TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION DE QUÉBEC  
SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE ET LA PROSTITUTION JUVÉNILE

**EXEMPLE D'UN PARTENARIAT GAGNANT  
ENTRE CORPS POLICIERS ET ACTEURS DU MILIEU**

PRÉSENTÉ AU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA RÉALITÉ POLICIÈRE  
OCTOBRE 2020

## TABLE RÉGIONALE DE QUÉBEC SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE ET LA PROSTITUTION JUVÉNILE

L'objectif général de la Table de concertation est de développer des expertises afin de mettre en place un filet de sécurité régional en prévention de l'exploitation sexuelle et de la prostitution juvénile :

- Par la coordination des intervenants pivots de l'ensemble des organisations;
- Par la coordination et l'animation de la structure des intervenants pivots de leur milieu;
- Par le développement de pratiques de pointe;
- Par des formations qui visent à mieux outiller les intervenants jeunesse sur la prévention, l'intervention et la connaissance de la réalité de la région tout en permettant d'unir les expertises des différents partenaires.



## COLLABORATION

Nancy Delisle, CIUSSS-CN  
Jessica Gauthier, CIUSSS-CN  
Geneviève Quinty, PIPQ  
Nathalie Thériault, SPVQ  
Paul Langlois, CIUSSS-CN

## Table des matières

LISTE DES ACRONYMES.....	4
MISE EN CONTEXTE .....	5
1- TABLE RÉGIONALE DE QUÉBEC SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE ET LA PROSTITUTION JUVÉNILE.....	6
<b>1.1- Historique</b> .....	6
<b>1.2- Points forts pour la région de la Capitale-Nationale</b> .....	7
1.2.1- Formation .....	7
1.2.2- Système de pivots .....	8
1.2.3- Colloque en exploitation sexuelle .....	9
2- SERVICES DE POLICE .....	9
<b>2.1- SPVQ</b> .....	10
<b>2.2- SQ</b> .....	11
3- DÉFIS ET ENJEUX .....	12
<b>3.1- Victimes de l'exploitation sexuelle</b> .....	12
3.1.1- Profil des filles et des garçons .....	12
3.1.2- Modes d'entrée et d'engagement .....	12
3.1.3- Phénomènes concomitants.....	13
<b>3.2- Lourdeur du processus judiciaire</b> .....	14
<b>3.3- Cybermanipulation et cyberexploitation</b> .....	16
4- RECOMMANDATIONS.....	16
<b>4.1- Collaboration intersectorielle</b> .....	16
<b>4.2- Financement adéquat</b> .....	17
<b>4.3- Consolidation des acquis</b> .....	18
<b>4.4- Mécanisme d'échange d'information</b> .....	18
CONCLUSION .....	19
RÉFÉRENCES .....	20

## Liste des acronymes

CAVAC	Centres d'aide aux victimes d'actes criminels
CIUSSS-CN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
CJQ-IU	Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire
CRUJeF	Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles
DPCP	Directeur des poursuites criminelles et pénales
DPJ	Direction de la protection de la jeunesse
EILP	Équipe Intégrée à la Lutte au Proxénétisme
ESM	Exploitation sexuelle sur les mineurs
GRIPP	Groupe de relation et d'intervention policière auprès de la population
PIPQ	Projet intervention prostitution Québec
SPVM	Service de police de la ville de Montréal
SPVQ	Service de police de la ville de Québec
SQ	Sûreté du Québec
TIC	Technologies de l'information et des communications

## Mise en contexte

L'exploitation sexuelle des mineurs interpelle nombre de milieux d'intervention et d'acteurs qui œuvrent avec conviction. Ce sont concrètement plusieurs sphères de vie des filles et des garçons qui se retrouvent entachées par le phénomène de l'exploitation, d'où la nécessité d'une mobilisation de l'expertise des intervenants sur le terrain et d'un partage au niveau des responsabilités et des gestes à poser. Il faut bien le dire, le moyen efficace de se prémunir des retombés néfastes de l'exploitation sexuelle et d'assurer une réponse aux besoins diversifiés des victimes s'appuie sur la mise en place de collaborations regroupant les ressources existantes à l'intérieur des milieux communautaires, institutionnels, judiciaires et, bien sûr, policiers.

Interpellés plus que jamais par ce constat, les partenaires de la région de Québec comprennent l'importance de travailler en équipe pour étendre la portée de leurs actions auprès des jeunes. Comme le suggère Ricard-Guay (2015) : *«la collaboration permet de renforcer les mécanismes d'échange d'information entre les différents acteurs ainsi que d'améliorer l'accès à un plus large éventail de ressources et de services de façon mieux coordonnée»*. À cette seule condition, on peut réalistement espérer une augmentation de l'efficacité et de la cohérence des interventions.

C'est ce que l'expérience de la Table régionale de Québec sur l'exploitation sexuelle et la prostitution juvénile illustrera dans ce mémoire en portant une attention toute particulière à l'arrimage essentiel des milieux policiers au sein de la démarche.

# 1- Table régionale de Québec sur l'exploitation sexuelle et la prostitution juvénile

## 1.1- HISTORIQUE

Le démantèlement du réseau Wolf Pack le 17 décembre 2002 impliquant au départ dix-sept jeunes filles âgées de 13 à 17 ans par le Service de police de la Ville de Québec (Opération Scorpion) a finalement permis de rencontrer des centaines de jeunes filles témoins ou victimes d'activités d'exploitation sexuelle. Certaines d'entre elles ont été prises en charge par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire (CJQ-IU). Cette longue et complexe enquête a fait ressortir l'importance du travail de collaboration entre le SPVQ, la DPJ et d'autres organismes de la région de Québec lors d'interventions concernant cette problématique.

Le besoin d'élaborer de nouvelles stratégies pour soutenir les intervenants afin de mieux remplir leur mission de protection et de réadaptation a été identifié à partir de cet état de fait. Un groupe de travail a été mis sur pied au printemps 2005 visant principalement à mieux accueillir, protéger et soutenir les jeunes victimes d'exploitation sexuelle et leurs proches.

À l'hiver 2007 s'est officialisée la création de la Table régionale de concertation de Québec sur l'exploitation sexuelle et sur la prostitution juvénile, constituée de plusieurs partenaires préoccupés par la problématique et voulant contribuer par leurs diverses expertises tant pratiques que théoriques. Cette Table se compose, à ce jour, de représentants issus de la Direction de la protection de la jeunesse, du milieu communautaire (PIPQ), des commissions scolaires, de la 1<sup>re</sup> ligne, des milieux policiers (SPVQ, SQ), du milieu juridique (DPCP), ainsi que du milieu universitaire (CRUJeF).

On fait aujourd'hui un bilan positif des 13 dernières années, ceci pour l'ensemble des objectifs partagés au départ. La contribution de la Table maintient et nourrit l'intérêt des intervenants pour le phénomène de l'exploitation sexuelle en faisant de celui-ci une priorité durable pour tous. Elle s'assure de la mise à jour des connaissances et du renforcement des liens intersectoriels.

Enfin, la Table garde le cap sur l'objectif général fondamental d'offrir un filet de protection régionale aux jeunes vulnérables. L'intérêt pour développer et approfondir de nouvelles compétences semble toujours aussi présent et les nombreux projets initiés par les membres de la Table en font sans l'ombre d'un doute la démonstration.

## 1.2- POINTS FORTS POUR LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

### 1.2.1- Formation

Dans la région de Québec, plus de mille personnes ont reçu la formation mise de l'avant par la Table régionale portant sur la prévention et l'intervention en matière de prostitution juvénile. Cette dernière offre la possibilité aux différents partenaires :

- D'acquérir une meilleure connaissance des réalités propres à l'exploitation sexuelle;
- De se sensibiliser au phénomène et de devenir plus à l'aise face à cette problématique;
- De développer des habiletés spécifiques de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle.

La formation régionale se donne par une dyade de partenaires (policier, DPJ ou communautaire) en provenance d'organisation et de milieux différents pour mieux refléter la plus-value qu'offre la concertation et le partage de la gestion de risque. Ce mode de fonctionnement permet de défaire les mythes et préjugés des participants; il facilite de plus l'adhésion de tous à une vision commune de l'intervention au sein de leur région. Nos couleurs « *organisationnelles* » contribuent à rendre le contenu de la formation plus riche en permettant notamment d'exposer les défis qui surviennent au quotidien lorsqu'on travaille en partenariat. De nombreux policiers sont actuellement formés en tant que formateurs et dispensent depuis de nombreuses années la formation.

Un deuxième volet de formation intitulé « Cyber manipulation et cyber exploitation à des fins sexuelles » est donné selon la même formule que le volet initial. Offert depuis 2015, il a permis de former environ 200 personnes. À l'ère des technologies de l'information et des communications, ce dernier vise à aborder différentes catégories d'abuseurs en ligne ainsi que leurs modes opératoires.

Un troisième volet de formation régionale « Vulnérabilité des garçons » est offert depuis l'hiver 2020. On y aborde la réalité des garçons qui exercent la violence sexuelle telle que le proxénétisme, mais aussi celle des garçons en tant que victimes d'exploitation sexuelle.

Enfin, depuis l'automne 2018, nous parcourons le Québec et offrons de former des formateurs afin de soutenir les autres régions et favoriser plus globalement la concertation. À ce jour, 155 formateurs au sein de la province ont reçu la formation. On retrouve parmi ceux-ci, des policiers, ainsi que des intervenants sociaux et communautaires.

### 1.2.2- Système de pivots

La Table a aussi permis de construire un réseau de personnes pivots jouant le rôle de sentinelle dans de nombreux milieux (SPVQ, SQ, CIUSSS-CN, milieux communautaires, écoles, etc.) afin de tisser un filet de protection autour des jeunes touchés (plus de 100 pivots actifs dans la région). La mise en place de ce système met de l'avant l'importance accordée à cette problématique tout en augmentant les diverses collaborations intersectorielles lors de besoins de prévention ou d'intervention. De nombreux mandats sont réalisés par les pivots :

- Ils s'engagent à assister aux formations liées à la prévention et l'intervention en exploitation sexuelle et prostitution juvénile;
- Ils se tiennent informés et sensibilisés à l'évolution du phénomène sous toutes leurs formes;
- Ils recueillent les informations pertinentes pouvant aider à mieux connaître et comprendre l'état de situation du phénomène dans son milieu respectif;
- Ils renseignent les différentes instances de gestion de leur organisation des situations rencontrées et des risques encourus par la clientèle;
- Ils contribuent à informer, animer et sensibiliser son milieu quant à la prévention, la détection et l'intervention en matière de prostitution juvénile et d'exploitation sexuelle;
- Ils transmettent l'information nécessaire et collaborent avec les différents partenaires concernés aptes à assurer un filet de sécurité au jeune et leur famille aux prises avec une situation de prostitution juvénile ou d'exploitation sexuelle;
- Ils agissent comme consultant et personne-ressource auprès des intervenants et des gestionnaires qui leur en font la demande et les orientent au besoin vers les ressources appropriées;
- Ils collaborent étroitement avec les autres instances du programme de prévention et d'intervention en prostitution juvénile telles la Table régionale, l'équipe de formateurs;
- Ils participent à diverses activités de formation et d'information leur permettant de maintenir et développer leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être en lien avec leur rôle de « *pivot* » au sein du programme de prévention et d'intervention en prostitution juvénile.

De ce dernier point découle l'animation d'une demi-journée annuelle des pivots. En plus du développement de connaissance sur le sujet, une attention particulière est donnée au réseautage entre divers corps de métiers afin de développer, parfaire et solidifier le partenariat entre les diverses instances, notamment les milieux policiers, pour effectuer un meilleur travail de concertation.



### 1.2.3- Colloque en exploitation sexuelle

Il va sans dire que le Colloque d'octobre 2019 en exploitation sexuelle « *De la ruelle au virtuel* », organisé par le CIUSSS de la Capitale-Nationale en collaboration avec la Table régionale, est un événement d'envergure ayant eu des retombées plus que positives tant pour la sensibilisation des intervenants au phénomène qu'auprès des instances politiques. Près de 300 personnes y ont participé de partout au Québec.

D'une durée de 2 jours avec de nombreux conférenciers experts en la matière, ce colloque, né d'une idée des membres de la Table régionale, a permis de remettre au premier plan l'importance qui doit être accordée à cette problématique par toutes les connaissances et les pratiques de pointes, mais par surcroît, le besoin essentiel de travailler en concertation le phénomène afin d'avoir un impact réel sur le terrain.

Ce colloque, d'une visibilité régionale importante, a amené de nombreux organismes à vouloir contribuer à l'effort collectif pour contrer le phénomène de l'exploitation sexuelle. De plus, le positionnement exemplaire de la Table régionale de concertation a suscité un grand intérêt et nous pouvons affirmer à ce jour que de nombreuses régions tentent de se mobiliser pour mettre sur pied des pratiques collaboratives. La participation des policiers, tant dans la préparation de l'événement, dans les conférences ou à titre de participant a contribué à enrichir l'événement.

Somme toute, l'implication des policiers dans les activités de la Table, dans le système des pivots et dans la formation, amène des retombées positives autant pour leur secteur que pour tous les partenaires. Il permet à tous d'avoir une vision commune et aussi de connaître les rôles et responsabilités de chacun. Il permet de se concerter davantage et d'établir des stratégies d'intervention plus efficaces. Il permet enfin une communication plus régulière et un réseautage entre les milieux policiers et tous ses partenaires.

## 2- Services de police

Peu importe le corps de police identifié, le travail avec les victimes d'exploitation sexuelle ainsi que les proxénètes amène une possible usure de compassion. L'ampleur du travail que représente cette victimisation au quotidien demande au milieu policier d'être plus que sélectif dans le choix des personnes dédiées à la cause, ceux-ci devant avoir un tempérament particulier et des forces spécifiques pour faire un accompagnement adapté.

## 2.1- SPVQ

Avec pour objectif de contrer le phénomène de l'exploitation sexuelle dans la région de Québec, le SPVQ a fait le choix de miser sur différentes mesures prises à l'interne (SPVQ, 2019).

D'abord, l'ensemble des effectifs (patrouilles, enquêtes) a pu bénéficier à la fois de séances d'information et de formation en vue de les outiller afin de mieux intervenir auprès des jeunes victimes. Le réseau hôtelier, les superviseurs de centre d'achats, les étudiants en techniques policières et techniques d'intervention en délinquance ainsi que les étudiants au Certificat en sexologie, ont aussi bénéficié de telles séances d'information.

*L'Unité Intervention jeunesse et prévention* maximise les échanges et la transmission d'information concernant les jeunes filles et garçons qui se mettent à risque, entre autres lors de fugues, et pour mettre rapidement en place un filet de sécurité afin de les protéger. Celle-ci se compose de préventionnistes, de policiers d'écoles (qui font partie des équipes multidisciplinaires) et d'enquêteurs jeunesse (dont deux associés aux centres d'accueil l'Escale et le Gouvernail de la DPJ du CIUSSS de la Capitale-Nationale). Aussi, afin de faire de la prévention, la conférence « *Nul n'est censé ignorer la loi* » est présentée aux jeunes de secondaire 3, 4 et 5 afin d'aborder les sujets de la pornographie juvénile, du consentement sexuel et de l'exploitation sexuelle.

En 2014, le Service de police de la Ville de Québec a mis en place le *Projet IKAT*. À l'époque, la mise en œuvre de ce projet nécessitait l'implication de deux patrouilleurs s'investissant à développer un réseau de contacts auprès des hôteliers de la ville de Québec. Le travail effectué par ces patrouilleurs est important pour les enquêteurs qui travaillent l'exploitation sexuelle puisqu'il leur permet d'avoir accès à des informations qui autrement ne leur seraient pas rapportées. Sur les réseaux sociaux, un premier contact est établi avec celles qui offrent des services d'escorte pour se présenter ensuite sur place, faire de la détection et intervenir auprès d'elles. Les patrouilleurs jouent notamment un rôle au niveau de la prévention en expliquant les dangers du phénomène, en orientant celles-ci vers les ressources adéquates et en se rendant disponibles advenant le cas où les victimes seraient violentées et exploitées.

Le travail de prévention et d'intervention se poursuit dans les bars et bars de danseuses avec *l'unité GRIPP (Groupe de relation et d'intervention policière auprès de la population)*, des patrouilleurs qui assurent une présence dans les endroits névralgiques de l'exploitation et du recrutement, et qui assistent les unités d'enquêtes spécialisées lors de certaines interventions.

Mis en place en 2015, l'Unité de l'exploitation sexuelle des mineurs (ESM) fait partie du module des crimes majeurs du SPVQ et se trouve composée d'une dizaine d'enquêteurs. Les principaux crimes traités par cette unité sont le leurre d'enfant, la pornographie juvénile, la prostitution juvénile et la traite de personne. Les enquêteurs interviennent en faisant, entre autres, de l'infiltration virtuelle et des opérations clients. En ce qui concerne le proxénétisme, quatre enquêteurs sont actuellement dédiés à ce créneau, dont deux sont membres de l'EILP.

En 2017, l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme (EILP) fut créée afin de lutter contre les réseaux de proxénétisme et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle qui opèrent au Québec sur une base interrégionale, interprovinciale et internationale. Les réflexions qui ont mené à la création de l'EILP au Québec étaient le fruit de trois ans de travaux. Cette équipe compte actuellement 23 ressources dont deux enquêteurs du SPVQ, déconcentrés dans les locaux du SPVQ à Québec. Ces deux enquêteurs coordonnent et assistent tous les dossiers de l'Est-du-Québec pris en charge par l'EILP. De plus, l'équipe du renseignement criminel du SPVQ fournit à ces ressources, en prêt de service, tous les renseignements criminels de niveau régional et national.

## 2.2- SQ

En 2015, la Sureté du Québec s'est jointe en tant que nouveau membre de la Table régionale. L'ajout de celle-ci a permis de consolider davantage le réseau de contacts sur le territoire. Pour ces enquêteurs, la Table se veut un lieu de réseautage indispensable permettant :

- De se référer à des personnes de confiance au besoin;
- D'être conseillés par d'autres membres experts en matière d'exploitation sexuelle;
- D'être informés sur les phénomènes émergents locaux;
- De faciliter les échanges d'information et uniformiser la gestion de risque lorsque requis.

La présence de la SQ sur la Table permet donc un meilleur arrimage des processus d'intervention lors de situations relatives à l'exploitation, car les rôles et mandats de tous et chacun y sont partagés et reconnus. Elle s'implique et appuie les divers projets développés à la Table. Cela lui permet de s'assurer d'être au fait des pratiques de pointe dans le domaine et de travailler en partenariat. Il appert de mentionner que la connexion de la SQ constitue un atout important notamment par sa contribution, de concert avec le SPVM, à la coordination de l'Équipe Intégrée à la Lutte au Proxénétisme (EILP.). Elle est un partenaire majeur pour contrer le phénomène.

## 3- Défis et enjeux

### 3.1- VICTIMES DE L'EXPLOITATION SEXUELLE

#### 3.1.1- Profil des filles et des garçons

Les « *jeunes d'âge mineur qui offrent, plus ou moins volontairement ou sous la contrainte, des services de nature sexuelle en échange de faveurs ou d'une rétribution profitant à eux-mêmes ou à des tiers* » (Charbonneau et collab., 2007), constituent celles et ceux que l'on peut qualifier de victimes de l'exploitation sexuelle. Leur profil se décline variablement qu'il s'agisse de filles ou de garçon.

Les filles peuvent y voir un moyen utile d'établir un réseau de contacts, d'accéder à une vie excitante, de se procurer rapidement de l'argent et des biens de consommation. Elles peuvent vouloir davantage combler un grand besoin d'affection pour mettre un terme au désarroi affectif et familial qu'elles ressentent. Mais encore, elles peuvent céder à la peur d'être violentées ou devenir dépendantes de diverses drogues et se transformer graduellement en esclave sexuelle.

Pour leur part, les garçons peuvent y voir une activité temporaire considérée comme un mal nécessaire afin de se procurer de la drogue, ou une activité permanente pour augmenter leur revenu et améliorer leurs conditions de vie. Ils cherchent aussi parfois à combler leur besoin d'appartenance à un milieu ou à une « *famille* ».

#### 3.1.2- Modes d'entrée et d'engagement

« *Qu'ils en soient conscients ou pas, la majorité des jeunes qui se prostituent n'ont pas choisi la prostitution de façon rationnelle et réfléchie; c'est plutôt la prostitution qui les a choisis* » (Dorais & Ménard, 1987).

Les types de profil conduisent aux divers modes d'entrée dans le milieu de la prostitution. Tant initié par le jeune ou entraîné par les autres, différents pôles de pouvoir mènent la victime à une quête de pouvoir ou à une perte de pouvoir. De nombreux contextes, unique à chaque jeune, que cela soit l'influence/séduction, la débrouillardise/survie, l'exploration/aventure ou la provocation/opposition sont étroitement reliés à diverses dimensions qui s'influencent l'une et l'autre (facteurs individuels et contextuels, gains, risques, etc.). Quel que soit le degré d'engagement, la complexité de ces situations génèrent des impacts considérables pour ces jeunes et des conséquences dans de multiples sphères (physique, psychologique, sociale). Notons aussi l'importance de l'ampleur de l'exposition à la violence. La violence sous toutes ses formes constitue un problème qui affecte et menace constamment les jeunes qui sont victimes d'exploitation sexuelle (violence de la part du client, du proxénète, du gang, etc.).

### 3.1.3- Phénomènes concomitants

Pour bien saisir les enjeux dans leur ensemble, il apparaît important de connaître les problématiques associées à l'exploitation sexuelle. Gardons à l'esprit que les phénomènes concomitants constituent concrètement des sphères d'intervention en collaboration avec les policiers à divers niveaux.

#### *La fugue*

La fugue est le plus souvent un symptôme d'une situation qui s'est passablement détériorée. Les premières activités de prostitution peuvent se produire dans un contexte de fugue alors que le jeune se retrouve dans la rue sans argent ni ressource pour combler ses besoins. Un tiers des jeunes en fugue sont recrutés pour des fins de prostitution dans les 48 heures suivant leur fugue ou après que leurs parents les aient mis à la porte (Clarke, Clarke, Roe-Sepowitz, & Fey, 2012; Jordan & collab., 2013 dans Gerassi, 2015). Lors de fugues, le fait de se faire offrir le logement pour une ou plusieurs nuits et offrir une assistance (nourriture, vêtements, protection, drogue, etc.) est également utilisé comme moyen de recrutement (Ricard-Guay, 2015), et cela sans compter que c'est une façon de « *faire de l'argent* » rapidement et clandestinement sans qu'une victime ne porte plainte (comme dans les cas de vols).

#### *La consommation de drogues ou d'alcool*

Il est difficile d'établir si la consommation de drogues précède ou suit l'entrée dans le milieu de la prostitution. Certains jeunes commencent à se prostituer pour pouvoir payer leur consommation, alors que d'autres commencent à consommer afin de pouvoir accomplir leurs activités de prostitution (Dorais, 2004). La consommation de drogues ou d'alcool peut servir de moyen au souteneur pour contrôler le jeune. Celui-ci peut aller jusqu'à développer intentionnellement une telle dépendance chez le jeune, ce qui lui permet en retour d'exiger ce qu'il veut en échange.

#### *Le gang de rue*

D'entrée de jeu, il importe de rappeler que le désir de s'identifier à un groupe de pairs est un phénomène normal chez les adolescents. Ce phénomène devient problématique lorsque le niveau de criminalité et de violence augmente à l'intérieur d'un tel groupe. Des jeunes se joignent à un gang de rue parce qu'ils y voient l'occasion de combler leurs besoins fondamentaux de sécurité, de pouvoir, de reconnaissance, d'appartenance, de liberté et de plaisir. Le gang est principalement un milieu de socialisation et d'identification masculine (Dorais, 2006). Il continue aujourd'hui d'être une porte d'entrée dans le monde de la prostitution juvénile.

### *Les problèmes dits de comportement*

Dans un milieu familial dysfonctionnel, l'enfant peut développer des conduites aversives et coercitives et apprendre à exercer un contrôle sur les autres. Il semble que la victimisation et les problèmes dits de comportement soient deux problématiques interdépendantes et constituent les pierres d'assise de nombreuses difficultés ultérieures. À l'adolescence, ces jeunes risquent de s'associer à des groupes de pairs étant considérés comme déviants et encourageant les comportements antisociaux et la délinquance. Pour leur part, les filles violentées dans leur famille semblent particulièrement vulnérables aux agressions sexuelles extrafamiliales et à la prostitution par la suite.

### *De victime à recruteuse:*

Un nouveau courant semble vouloir prendre de l'expansion. De diverses façons, nous voyons apparaître des filles qui, en tant que recruteuses, facilitent la mise en contact entre une autre fille et un proxénète, étant alors active à toutes les étapes du recrutement et du proxénétisme et en retirant profit (Ricard-Guay, 2015). Les recherches suggèrent qu'il s'agit-là d'anciennes victimes agissant soit sous la contrainte ou les pressions subies (Raphael et Myers-Powell, 2010 dans Ricard-Guay, 2015), soit pour reprendre le contrôle de leur vie en accédant à une plus vaste part des profits et en se trouvant désormais du côté de ceux qui font de l'argent avec la prostitution des autres.

Tel que souligné plus haut, plusieurs de ces phénomènes impliqueront une intervention policière et une collaboration avec les différents acteurs du milieu. L'implication des milieux policiers dans les multiples projets de notre région favorise une intervention concertée lors de la manifestation de ces problèmes concomitants.

### 3.2- LOURDEUR DU PROCESSUS JUDICIAIRE

À partir du moment où une victime accepte de dévoiler une situation d'exploitation sexuelle, on a pu répertorier que presque une vingtaine d'intervenants peuvent agir selon leur mandat respectif afin d'amener celle-ci à la dénonciation judiciaire. Les résistances qui expliquent l'hésitation de ces dernières à porter ou à maintenir une plainte sont nombreuses (Dampousse, 2012). Parmi elles :

- La crainte de représailles;
- Les sentiments amoureux qu'elles ressentent envers le proxénète;
- La peur que leurs activités de prostitution soient dévoilées à leurs proches et leur famille;
- La peur d'être perçues comme des «°snitches°» (mouchardes);
- L'impression qu'elles ne seront pas crues;

- L'impression que ce qui leur est arrivé est en partie de leur faute;
- Le sentiment que ça ne changera rien;
- Le manque de confiance envers les autorités;
- La crainte de perdre leurs repères et leur stabilité;
- La peur de causer des problèmes à leur famille.

Les victimes d'exploitation sexuelle ressentent donc une forte ambivalence vis-à-vis de la procédure pénale. Pour avoir le sentiment que ce processus ne leur échappe pas, elles doivent sentir qu'un rôle essentiel leur revient. Elles doivent être soutenues et bien préparées à affronter la démarche dans son ensemble. Mais encore, sans accompagnement étroit, il apparaît difficile d'éviter de transformer le dévoilement et tout ce qui s'en suit en une source importante de victimisation secondaire. « *Dans cette optique, il est essentiel que les différents acteurs du système pénal soient informés des particularités qui expliquent les tergiversations des victimes pendant le processus judiciaire, et ce, afin que ces derniers ne participent pas à l'aggravation de leur blessure psychologique* » (CAVAC, 2019). Le projet « *Soutenir le processus de sortie des jeunes piégés dans le milieu prostitutionnel* », déposé à la Table par le PIPQ, a permis de préciser plusieurs enjeux importants qu'il faut alors garder en tête, comme celui :

- De la présence d'un grand nombre d'intervenants dans les dossiers d'exploitation sexuelle, et parfois celui d'un changement d'intervenant en cours de processus;
- De la grande mobilisation autour des victimes en début de processus, mais aussi de la réduction du soutien par la suite et du suivi psychosocial quasi-inexistant, notamment lorsque les jeunes atteignent la majorité;
- Du risque de dédoublement des services et de l'importance, donc, de clarifier, connaître et comprendre les rôles/tâches et pouvoirs de chaque personne impliquée dans le processus;
- De la difficulté de maintenir le lien avec les jeunes qui dénoncent et qui s'engagent dans la dénonciation judiciaire compte tenu des délais, quand on ne perd pas sa trace tout simplement.

Il apparaît indéniable que le milieu policier fait partie intégrante de ces démarches et est impliqué à divers niveaux. Leur investissement en temps qui est rarement compté et leur accompagnement individualisé peuvent faire toute la différence entre le fait de dénoncer ou pas.

### 3.3- CYBERMANIPULATION ET CYBEREXPLOITATION

L'élargissement de l'univers du réseautage social qu'amènent les technologies de l'information et des communications (appelées communément TIC), et l'accessibilité grandissante qui caractérise ces dernières présentent désormais un risque de taille pour les jeunes victimes. En fait, les cas d'exploitation sexuelle en ligne, de cybermanipulation, de cyberexploitation, ont explosé substantiellement au cours de la dernière décennie.

Nous pouvons compter dans la région de Québec sur des enquêteurs spécialisés en la matière. Néanmoins, il apparaît nécessaire pour ceux-ci de pouvoir travailler et collaborer avec des ressources de plus en plus spécialisées en informatique afin de venir à bout des enquêtes longues et complexes auxquelles ils sont confrontés.

## 4- Recommandations

### 4.1- COLLABORATION INTERSECTORIELLE

Les organismes de lutte à la traite des personnes ou ceux spécialisés pour la sortie de prostitution font consensus sur un point: le développement de collaborations qui regroupent les différentes ressources disponibles, notamment les milieux communautaires, institutionnels, judiciaires et policiers, constitue le moyen le plus efficace de prévenir l'exploitation sexuelle et de répondre aux besoins variés de ses victimes (Lanctôt, 2018; CATHI, 2014; CLES, 2015). La collaboration intersectorielle a effectivement plusieurs avantages non négligeables :

- 1) *Elle permet aux différentes organisations qui y participent d'apprendre à se connaître et à reconnaître les expertises, les rôles et les limites de chacun dans le domaine de l'exploitation sexuelle.* Cette étape nécessaire, mais inaccessible aux organisations qui travaillent en silo, permet : de développer une complémentarité dans l'intervention et l'accompagnement dédié au jeune en besoin; d'éviter de multiplier les interventions et de nuire à celles des partenaires, voire de les contrecarrer; d'avoir des personnes de référence sur qui on peut compter; de miser sur une certaine forme de transmission d'information basée sur la confiance;
- 2) *Elle favorise la sensibilisation de tous les acteurs au sujet des enjeux liés au phénomène et la diffusion des connaissances sur le sujet.* La Table régionale de concertation de Québec a la chance de pouvoir compter non seulement sur un organisme communautaire spécialisé spécifiquement sur le sujet de l'exploitation sexuelle, d'un chercheur dédié à la cause,



d'intervenants formés sur le phénomène, mais aussi d'enquêteurs spécialisés en matière d'exploitation sexuelle des mineurs (ESM). L'harmonisation des pratiques existantes est facilitée grâce au décloisonnement des milieux d'intervention en permettant que les responsabilités se répartissent en fonction des besoins de chaque jeune concerné.

- 3) *Elle assure un meilleur arrimage des ressources et des services qui se développent ou qui existent déjà.* En plus d'orienter les interventions vers un objectif commun, cela peut faciliter le traitement des situations complexes telles que les transitions à la vie adulte ou les procédures judiciaires, mais aussi les réponses aux situations urgentes où il y a danger imminent. (CATHII, 2014; CLES, 2015).

#### 4.2- FINANCEMENT ADÉQUAT

Dans de nombreux cas, les initiatives de collaboration reposent sur l'engagement d'individus et leur investissement personnel envers la cause. Toutefois, leur pérennité dépend de la récurrence d'un financement adéquat en plus de miser sur une structure de collaboration stable *pour l'ensemble des parties impliquées*. Les partenaires doivent donc jouir des ressources nécessaires pour permettre une participation entière et durable.

*Le milieu communautaire* vit une diminution de la valeur du financement à la mission, ce qui implique plus de recherche de financement pour maintenir l'ensemble des activités de base se rattachant à la mission et pour couvrir les frais généraux (Depelteau, 2013). Le financement à la mission permettrait aux organismes communautaires de profiter d'une plus grande autonomie d'action plutôt que d'avoir à tout prix à intégrer les priorités des bailleurs de fonds qui ne correspondent pas nécessairement à celles qui émanent du terrain. Cette contorsion de la mission de l'organisme se fait au détriment de la cohérence de l'action, puisque les attentes de résultats mesurables et prévisibles varient d'un bailleur de fonds à l'autre (Fontaine, 2013; St-Germain & Collab., 2017).

*Le milieu policier*, pour sa part, doit tout autant détenir les conditions financières permettant la poursuite des interventions spécialisées en plus de pouvoir maintenir son implication dans les concertations requises.

#### 4.3- CONSOLIDATION DES ACQUIS

Afin de consolider nos structures de collaboration et ainsi éviter la fragilisation de la protection des victimes, il appert essentiel de :

- Mettre en place les conditions nécessaires dans chacun des milieux pour un travail à long terme; donc, cesser le financement par projet à court terme afin de poursuivre le travail sur les cibles identifiées tout en évitant les trous de service;
- Dépasser la perception du rôle répressif des policiers en mettant au premier plan un rôle d'éducation et de prévention. Les policiers sont des collaborateurs essentiels pour assurer le maintien d'un filet de protection sociale;
- Augmenter le nombre de ressources dédiées à la cause; les gens spécialisés en la matière permettent d'augmenter l'efficacité et l'efficience des interventions;
- Considérer la couleur locale, ce qui n'est pas chose banale; être à l'écoute des besoins régionaux et des caractéristiques locales permet un ajustement des interventions et une bonification des retombées;
- Ne pas s'appuyer que sur la mobilisation des acteurs sur le terrain; le pouvoir politique doit se lever debout et souscrire ouvertement à l'ensemble des actions requises pour une meilleure protection des victimes.

#### 4.4- MÉCANISME D'ÉCHANGE D'INFORMATION

L'obtention du consentement, verbal ou écrit, du jeune ou de ses parents (pour les moins de 14 ans) est bien sûr de mise pour assurer le respect de la confidentialité. Pour mieux guider les intervenants dans les décisions qu'ils ont à prendre, chaque établissement doit pouvoir mettre en place des façons de faire qui répondent à leurs besoins et à ceux de leurs partenaires. Un mécanisme d'échange d'information entre intervenants qui respecte les règles de confidentialité et la spécificité des expertises individuelles permet de fournir à chacun des renseignements pertinents, utiles et nécessaires, afin de mieux les éclairer sur les impacts possibles lors de prises de décisions.

## Conclusion

L'établissement d'un partenariat de services et la mise en place d'une collaboration intersectorielle requièrent diverses composantes et se développent à l'intérieur d'un processus rempli de défis. Ricard-Guay (2015) décrit bien les conditions gagnantes d'une telle collaboration intersectorielle :

- Avoir une orientation claire et l'appui de la direction, pour établir et aménager notamment les cadres et conditions de travail facilitant la collaboration;
- Compter sur des intervenants qui sont porteurs du projet et qui croient en lui en assurant sa dissémination dans l'établissement;
- Reposer sur des liens de confiance mutuelle où la qualité des relations interpersonnelles est cruciale.

Pour une bonne part, les partenaires de la Table y parviennent en convenant entre eux des mesures à prendre pour protéger et aider le jeune; en convenant aussi de la stratégie commune et concertée à adopter quant au déroulement des actions à venir (qui fait quoi, quand, comment, où). C'est en tirant profit de cette force dans la région de Québec que certaines pratiques policières se sont transformées pour le mieux.

## Références

- CATHII - Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (2014). *Recommandations présentées au Comité interministériel sur l'exploitation sexuelle lors des Consultations particulières auprès d'organismes concernés par la problématique de l'exploitation sexuelle au Québec*, en ligne à <http://www.cathii.org/sites/www.cathii.org/files/Recommandations%20CATHII%20et%20CQCTP%20Comit%C3%A9%20interminist%C3%A9riel%202014%20.pdf>
- CAVAC (2019). *L'intervention en contexte d'exploitation sexuelle auprès des adultes et des mineurs au sein du réseau des CAVAC; Intervention spécifique et expérience terrain*. Montréal, Québec, Mémoire présenté à la Commission spéciale sur l'exploitation spéciale des mineures
- CHARBONNEAU ET Collab. (2007). *Guide de prévention et d'intervention en prostitution juvénile*. Québec, Québec, CIUSSS de la Capitale-Nationale
- CLARKE, R. J., CLARKE, E. A., ROE-SEPOWITZ, D. ET FEY, R. (2012). « Age at entry into prostitution : Relationship to drug use, race suicide, education level, childhood abuse, and family experiences ». *Journal of Human Behavior in the Social environment*, 22, 270-289. doi : 10.1080/10911359.2012.655583
- CLES - Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (2015). *Pour s'en sortir : Mieux connaître les réalités, être soutenues et avoir des alternatives*. en ligne à [http://www.lacles.org/wp/wp-content/uploads/CLES-Modele\\_de\\_services-v4-Email-11.pdf](http://www.lacles.org/wp/wp-content/uploads/CLES-Modele_de_services-v4-Email-11.pdf).
- DAMPHOUSSE, K. (2012). *Jeunes femmes portant plainte ou témoignant contre leurs proxénètes : leur expérience au sein du processus pénal québécois*. Montréal, Québec, Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal.
- DEPELTEAU, J. (2013) *Enjeux liés au financement et à la gouvernance des organismes communautaires québécois*, Institut de recherche et d'informations socio-économiques.
- DORAIS, M., MÉNARD, D. (1987). *Les enfants de la prostitution*. Montréal, Québec : VLB Éditeur.
- DORAIS, M. (2004). *Sortir des mineurs de la prostitution*. Conférence de l'équipe scientifique. Production du Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire, 26 octobre 2004.
- DORAIS, M. (2006). *Jeunes filles sous influence : prostitution juvénile et gangs de rue*. Montréal, Québec : VLB Éditeur.
- FONTAINE, A. (2013). *Le travail de rue: accompagner les jeunes au fil de leurs aléas existentiels et quotidiens*, Lien social et Politiques, (70) 189-203.

GERASSI, L. (2015). « From exploitation to industry: Definitions, risks, and consequences of domestic sexual exploitation and sex work among women and girls ». *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 25(6), 591-605. doi : 10.1080/10911359.2014.991055.

LANCTÔT, N. (2018) *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes*. Université de Sherbrooke.

RICARD-GUAY, A. (2015). *Exploitation sexuelle d'adolescentes et jeunes femmes au Québec : perceptions et interventions. De l'ambivalence des sujets aux dilemmes d'intervention*. Montréal, Québec : McGill University

SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE QUÉBEC (2019). *Le SPVQ et la Table régionale de Québec sur l'exploitation sexuelle et la prostitution juvénile*. Présentation à l'Assemblée nationale, Québec

ST-GERMAIN, I. & Collab. (2017) «°Enjeux d'autonomie de l'action communautaire autonome (ACA) à partir de l'analyse des discours de rapports d'activités et des acteurs°». *L'action communautaire: quelle autonomie? Pour qui?*, Volume 29, numéros 1-2.